

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
18 Aout 2019

et publication le 18 Aout 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Vote du Budget Primitif 2019 de l'abattoir

Le Président présente le Budget Primitif 2019 de l'abattoir.

Il propose au Conseil Communautaire de l'adopter dans la version proposée.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- D'adopter le Budget Primitif 2019 de l'abattoir dans la version annexée

Le Président,
Jean-Yves Philippe


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH**
CCKB
6, rue Joseph Pennec
56119 ROSTRENEH
Tel. 02 95 29 18 18

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
18 Avril 2019

et publication le
18 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Vote du Budget Primitif 2019 – Ateliers Relais

Le Président présente le Budget Primitif 2019 – Ateliers Relais.

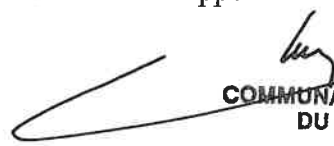
Il propose au Conseil Communautaire de l'adopter dans la version proposée.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- D'adopter le Budget Primitif 2019 – Atelier Relais dans la version annexée

Le Président,
Jean-Yves Philippe


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH**
CCKB
6, rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENEN
Tel. 02 96 29 18 18

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
18 Avril 2019

et publication le
18 Avril 2019

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Vote du Budget Primitif 2019 – Bureaux Relais
--

Le Président présente le Budget Primitif 2019 – Bureaux Relais.

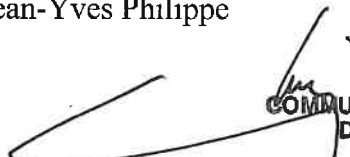
Il propose au Conseil Communautaire de l'adopter dans la version proposée.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- D'adopter le Budget Primitif 2019 – Bureaux Relais dans la version annexée

Le Président,
Jean-Yves Philippe


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH**
CCKB
6, rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENEH
Tel. 02 95 29 18 18

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
18 Avril 2019

et publication le 18 Avril 2019
--

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Vote du Budget Primitif 2019 de la CCKB

Le Président présente le Budget Primitif 2019 de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh.

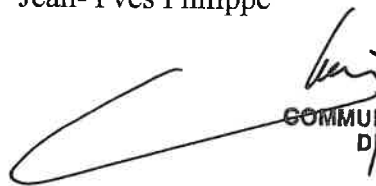
Il propose au Conseil Communautaire de l'adopter dans la version proposée.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- D'adopter le Budget Primitif 2019 de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh dans la version annexée

Le Président,
Jean-Yves Philippe


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH**
CCKB
6, rue Joseph Pennec
56110 ROSTRENEZ
TEL. 02 97 29 18 18

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
18 Avril 2019

et publication le 18 Avril 2019
--

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Vote du Budget Primitif 2019 du SPANC

Le Président présente le Budget Primitif 2019 du SPANC.

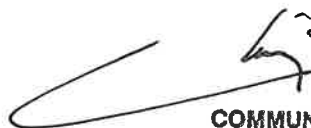
Il propose au Conseil Communautaire de l'adopter dans la version proposée.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- D'adopter le Budget Primitif 2019 du SPANC dans la version annexée

Le Président,
Jean-Yves Philippe



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH**

CCKB

6, rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENEN
Tél. 02 98 29 18 18

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
18 Avril 2019

et publication le 18 Avril 2019
--

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Vote du Budget Primitif 2019 du TRAD

Le Président présente le Budget Primitif 2019 du TRAD.

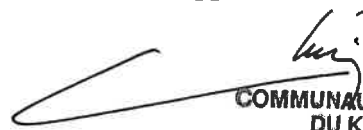
Il propose au Conseil Communautaire de l'adopter dans la version proposée.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- D'adopter le Budget Primitif 2019 du TRAD dans la version annexée

Le Président,
Jean-Yves Philippe


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH**
CCKB
6, rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENEN
02 98 29 18 18

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
18 Avril 2019

et publication le 18 Avril 2019
--

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Vote du Budget Primitif 2019 de la Zone d'Activités de Kerjean

Le Président présente le Budget Primitif 2019 de la Zone d'Activités de Kerjean.

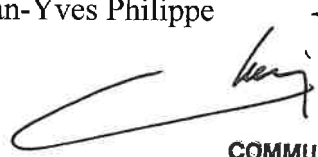
Il propose au Conseil Communautaire de l'adopter dans la version proposée.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- D'adopter le Budget Primitif 2019 de la Zone d'Activités de Kerjean dans la version annexée

Le Président,
Jean-Yves Philippe



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH**

CCKB

6, rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENNEN
Tél. 02 96 29 18 16

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
18 Avril 2019

et publication le 18 Avril 2019
--

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Vote du Budget Primitif 2019 de la Zone d'Activités du Ruellou

Le Président présente le Budget Primitif 2019 de la Zone d'Activités du Ruellou.

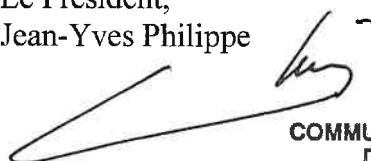
Il propose au Conseil Communautaire de l'adopter dans la version proposée.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Décide à l'unanimité

- D'adopter le Budget Primitif 2019 de la Zone d'Activités du Ruellou dans la version annexée

Le Président,
Jean-Yves Philippe



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH**

CCKB
6, rue Joseph Penneç
22110 ROSTRENEN
Tél. 02 96 29 18 18

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
18 Avril 2019

et publication le 18 Avril 2019
--

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Vote du Budget Primitif 2019 de la Zone d'Activités de Toul Dous

Le Président présente le Budget Primitif 2019 de la Zone d'Activités de Toul Dous.

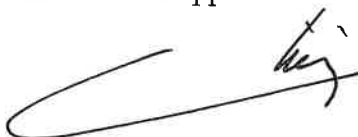
Il propose au Conseil Communautaire de l'adopter dans la version proposée.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- D'adopter le Budget Primitif 2019 de la Zone d'Activités de Toul Dous dans la version annexée

Le Président,
Jean-Yves Philippe



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH**

CCKB
6, rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENEN
Tel. 02 96 29 18 18